

Nos valeurs

Afin d'unir nos adhérents autour d'une vision commune de notre filière, nous avons élaboré une « Charte de l'Entrepreneur Responsable » qui reprend **les valeurs transversales et vertueuses** défendues par le syndicat et engage les signataires à les respecter. Elle s'organise autour de 5 piliers essentiels :

Indépendance

Fondé et dirigé par des Entrepreneurs, le SNEFiD est le seul syndicat de la filière dont l'ensemble des adhérents, fondateurs ou non, détiennent majoritairement leurs entreprises. Sur la base d'une gouvernance transparente et égalitaire et via notre procédure d'admission, notre syndicat veille depuis plus de 20 ans au respect de ce principe d'indépendance.



Simon LOISEL
Directeur Général
Les Champs Jouault

« Adhérer au SNEFiD permet à nos entreprises locales de se professionnaliser et gagner en crédibilité à la fois auprès des collectivités locales clientes, des Régions et de l'Administration. A travers le SNEFiD, nous pouvons défendre les spécificités de nos activités et la richesse de nos territoires auprès des décideurs institutionnels, en toute indépendance. »



Economie Circulaire

De la prévention au recyclage en passant par la collecte, la propreté urbaine, le tri et la valorisation, nos adhérents transforment le déchet en une véritable ressource circulaire.



Humain

Par la taille et l'histoire de leurs entreprises, souvent familiales, nos adhérents favorisent les rapports de proximité et le dialogue ouvert avec les individus.



Protection de l'environnement

Précurseurs dans cet engagement, nos adhérents œuvrent chaque jour à préserver un environnement sain en gérant et en valorisant avec succès des déchets de plus en plus variés.



Pérennité des entreprises et de leurs emplois

Ancrés et engagés pour leurs territoires, nos adhérents dynamisent des bassins d'emplois dans toute la France métropolitaine et ultra marine.

Vous êtes un **Indépendant** ?

Vous voulez faire partie d'un **réseau dynamique**, qui vous informe et qui vous défend ?

Rejoignez **le SNEFiD !**

www.entrepreneursdudechet.fr

Siège social
16 bis rue d'Odessa - boîte 37 - 75014 PARIS
Tél : 01 84 85 13 73

Siège administratif
Fahineuc - 35290 SAINT MEEN LE GRAND
Tél : 02 99 09 52 96

secretariat@snefid.fr



**Le Réseau
des entrepreneurs indépendants**

Qui sommes-nous, notre histoire

Créé en 1995 pour représenter et défendre les intérêts de la filière professionnelle et de ses adhérents, le SNEFiD, anciennement Groupement National des PME du Déchet et de l'Environnement (GNPME), le Syndicat National des Entrepreneurs de la Filière Déchet (SNEFiD) est **le syndicat des entreprises à taille humaine de la filière déchet.**

Nous rassemblons aujourd'hui 65 entreprises indépendantes représentant 26 000 collaborateurs dans toute la France. Notre mot d'ordre : Mettre l'Homme au cœur de l'entreprise et l'environnement dans le cœur de l'Homme. Recyclage, collecte, tri, valorisation, traitement, propreté urbaine, bureau d'études... **le SNEFiD représente tous les métiers du Déchet** et travaille à l'amélioration des conditions d'exercice de chaque métier, sans distinctions.

La vocation du SNEFiD est d'agir au nom de et pour ses adhérents, à tous les échelons, afin d'**améliorer** le tri et la valorisation des matières recyclables, de **préserver** les emplois d'avenir et d'**innover** vers un service de proximité de qualité.

Nos missions : agir pour nos adhérents et la filière !

Auparavant groupement national des PME de la filière Déchet, le SNEFiD est devenu un syndicat professionnel en 2014 pour représenter une vingtaine de métiers liés à l'environnement. Dès 2017, il est reconnu par les autorités publiques comme Syndicat représentatif de la branche des Activités du Déchet avec 18% de représentativité au niveau national. Lors de la seconde mesure opérée en 2021, le SNEFiD atteint 28% de représentativité. Un succès considérable pour notre syndicat dont la mission est de représenter et défendre les intérêts des TPE, PME et ETI indépendantes au plus haut niveau.

Le SNEFiD met en œuvre un large panel de services et d'actions pour ses adhérents.

De l'information au quotidien

Pour appuyer au quotidien les entreprises indépendantes et afin de garder un lien permanent avec les adhérents, nous opérons une démarche proactive. Nous proposons une grande variété de prestations et d'appuis pour améliorer la gestion quotidienne des entreprises et favoriser leur développement. Accessibles sur un site internet et extranet, faciles d'accès et intuitifs, ces services sont dédiés à faciliter la vie des adhérents au quotidien en leur délivrant les bonnes informations, au bon moment. Chaque adhérent a accès :

à notre panorama de presse spécialisé, publié chaque semaine,

à un service juridique capable de répondre rapidement à toutes ses questions (social, fiscal, environnement, marché...),

à une veille juridique et technique.



Raphaëlle BOURGÉAIS
Directrice générale de Collectisable

« En tant que dirigeante de TPE, il est primordial de connaître les actualités, nouvelles réglementations liées à notre filière. Notre adhésion au SNEFiD nous permet d'avoir ces informations. Nous consultons régulièrement le service juridique, un retour rapide et efficace nous est communiqué. »

De l'accompagnement

Chaque membre dispose d'un accès ouvert à des réunions thématiques et des groupes de travail en lien direct avec ses activités :

Groupes de travail Filières

- exploitants de centres de tri
- emballages ménagers et professionnels
- déchets du bâtiment
- DASRI
- biodéchets
- déchets dangereux

Commissions transverses

- relative aux filières REP
- Affaires juridiques

Groupe de travail RH

réunissant les experts Ressources humaines



François de TARRAGON
Directeur des relations institutionnelles de Chimirec

« Les Filières REP font partie désormais de notre quotidien d'opérateurs Déchets. La liste des filières concernées est longue, il est donc important de se tenir informé, d'échanger sur notre compréhension des textes et faire remonter les problématiques terrain qui apparaissent. Le SNEFiD a mis ces sujets à l'ordre du jour de ses réunions internes pour mieux définir et faire entendre les positions prises par ses représentants auprès de l'ensemble des parties prenantes. Par exemple, pour la filière « Bâtiment », il est primordial d'avoir une vue d'ensemble et c'est le rôle de la commission REP mais il est aussi crucial de suivre et pouvoir échanger sur des sujets opérationnels comme les règles de collecte et de tri des déchets, les modalités de contractualisation, l'approche chantier... c'est l'objectif du GT « Bâtiment » qui prend des positions affirmées dans cette filière en devenir. »

De la visibilité

Le SNEFiD s'implique également pleinement pour visibiliser son réseau d'adhérents et promouvoir leurs valeurs et projets auprès d'un large public. Au travers de notre présence dans les grandes manifestations publiques et professionnelles, comme le Salon des Maires ou POLLUTEc, nous créons autant de vitrines qui mettent en lumière le savoir-faire de tous nos adhérents. Il s'agit également de tribunes privilégiées pour communiquer hors des cercles d'experts et pour échanger avec un public qui bénéficie de leurs services au quotidien.

« Trizzy, c'est avant tout une histoire humaine, une volonté d'accompagner les changements et porter les initiatives positives pour prévenir la production de déchets. En adhérant au SNEFiD, nous apportons notre vision qui est complémentaire aux métiers historiques de la filière. En participant aux événements tels que le Salon des Maires, nous avons pu sensibiliser les élus aux besoins de mieux communiquer et initier des partenariats avec les membres du Syndicat. Offrir de la visibilité est un atout pour notre entreprise. »



Romain BOUILLER
Président fondateur de Trizzy

Porter et défendre vos intérêts

L'autre mission essentielle du SNEFiD est de porter les intérêts des entrepreneurs de la filière déchet en les défendant au sein des instances et des groupes les plus influents.

Prenant acte que le statut d'entrepreneur n'est pas suffisamment valorisé et écouté au sein des différentes instances syndicales de la profession, le SNEFiD est devenu un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des collectivités territoriales afin de faire évoluer l'organisation réglementaire de la filière vers un régime qui soit plus favorable à ses intérêts.

Reconnu comme organisme représentatif par les ministères de tutelle, par les institutions publiques et par les éco-organismes agréés dans le cadre du système de « responsabilité élargie des producteurs », le SNEFiD participe activement aux groupes de travail et concertations nationales pour faire entendre et défendre la position de ses membres sur les grandes orientations de la filière, la convention collective et les projets de textes réglementaires.

Afin d'améliorer encore la représentativité et la défense de ses adhérents et de diffuser ses messages le plus largement possible, le SNEFiD collabore avec un grand nombre de collectifs à forte influence. Il adhère au réseau AMORCE, à la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME), à la CPME, à l'Institut National de l'Economie Circulaire (INEC), au Cercle National du Recyclage (CNR), à RUDOLOGIA, à l'ORDIF... Le SNEFiD privilégie également des échanges et des partenariats ponctuels avec d'autres structures et organismes.

Le SNEFiD joue ainsi un rôle essentiel auprès des décideurs et des organismes représentatifs pour les éclairer sur les besoins réels de la profession et de ses adhérents en apportant son expertise sur tous les sujets structurants de la filière, notamment :

- Les négociations sociales de la branche (Convention Collective Nationale des Activités du Déchet)
- Le suivi des filières à Responsabilité Élargie des Producteurs et la mise en œuvre des nouvelles filières
- Le suivi de la filière de reprise des matériaux d'emballages ménagers
- Les Commissions Consultatives des Plans Régionaux de Prévention et de Gestion des Déchets
- Les travaux liés au développement de la valorisation des matières issues du recyclage



Bruno MALABAVE
Directeur juridique des affaires commerciales du Groupe Nicollin

« Depuis quelques années, la branche déchets rencontre, tout comme d'autres branches, des difficultés de répercussion des hausses de charges suite à des phénomènes géopolitiques variés (crise du Covid, guerre en Ukraine, inflation). Il a été nécessaire pour nos entreprises de prendre le sujet des révisions de prix à bras le corps et trouver des solutions pour permettre à l'ensemble des entreprises de la branche de pouvoir maintenir des tarifs cohérents avec les exigences du terrain et les hausses de charges que nous avons subies. Le SNEFiD a été moteur sur le sujet en proposant, avec l'ensemble de la branche, une note juridique exposant les contraintes des acteurs et les solutions à envisager. Les acteurs publics ainsi que l'ensemble de nos clients commencent à prendre conscience de la situation et nous commençons à voir apparaître dans les contrats de nouvelles dispositions qui vont dans le bon sens. »

« Grâce à la reconnaissance du SNEFiD, la voix de ses adhérents est portée auprès de chaque Région afin que la planification régionale prenne en compte la réalité de nos métiers, les spécificités des acteurs et les contextes locaux. Le SNEFiD porte ainsi le message essentiel que les activités du tri et de valorisation des déchets, permettent de construire ensemble l'avenir de nos territoires, en produisant des matières et de l'énergie tout en préservant les ressources naturelles. Ainsi, nos métiers participent activement à la baisse du réchauffement climatique. »



Laurence LONGUET
Directrice des relations institutionnelles de Paprec

Notre ambition

Aujourd'hui, l'ambition du SNEFiD est de continuer à apporter à ses adhérents la meilleure qualité et variété de services en adaptant ses outils mais également, de renforcer son influence et sa visibilité en développement des stratégies de lobbying et de communication efficaces.

C'est sur la base de ces valeurs fondamentales à nos yeux que nous garantissons à nos adhérents de toujours faire primer ce qui fait leur spécificité :

Promoteur de la liberté d'entreprendre

flexibilité, indépendance, concurrence saine

Défenseur d'une économie circulaire de proximité

être force de propositions et apporter des solutions sur mesures aux clients et aux territoires tout en s'inscrivant dans une politique d'économie circulaire

Être acteur du dynamisme local

impliqués dans leur territoire, la création et la défense des emplois locaux et d'avenir sont intimement liés à la culture d'entreprises des adhérents du SNEFiD

Savoir-faire et professionnalisme

le respect de la réglementation en vigueur et le développement de la compétence des dirigeants et des salariés



Alexis HUBERT
Président du SNEFiD

« Le SNEFiD reste et restera LE Syndicat représentatif des PME et des ETI, familiales et indépendantes, de la filière Déchet, maillant l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins. Dans un contexte particulièrement mouvant, REP, Consignes, Loi AGEc..., il faut encore nous resserrer, nous renforcer, afin de défendre nos spécificités, nos investissements et nos emplois et j'appelle donc toutes les sociétés indépendantes de notre secteur à nous rejoindre. Face à des concentrations toujours plus nombreuses, la voix du SNEFiD et de ses adhérents porte et doit continuer à exprimer nos différences et notre singularité. »

Les statuts du Groupement National des PME du Déchet et de l'Environnement (GNPMED) sont signés avec l'adhésion d'une quinzaine d'entreprises.

Jan. 1995

Sept. 1996

CA € : 166 millions
Salariés : 1 728

Le GNPMED devient membre de la FNADE et son Président siège au bureau de la fédération

2000

2005

CA € : 480 millions
Salariés : 6 000

CA € : 1,3 milliards
Salariés : 9 000

2010

2014

Le Groupement Les Entrepreneurs de la Filière Déchet quitte la FNADE et se transforme en Syndicat professionnel

Dec. 2015

Lancement de la Charte de l'Entrepreneur Responsable

2017

Le SNEFiD est reconnu organisation professionnelle représentative avec une audience de 18,3 %

2021

Le SNEFiD est à nouveau reconnu organisation professionnelle représentative avec une audience de 28,3 %

2023

CA € : 3,8 milliards
Salariés : 26 900